

HAÏTI

PORT-AU-PRINCE

L'île d'Haïti, l'Atty des Caraïbes, l'Hispanola de Christophe Colomb, découverte par lui le 5 décembre 1492, appelée aussi Saint-Domingue jusqu'en 1804, est située entre 17° 55' et le 20° degré de latitude nord, et les 71° et 77° degrés de longitude ouest du méridien de Paris.

C'est la plus grande des Antilles après Cuba. Elle a 650 kilomètres de longueur sur une largeur de 260. Sa superficie est évaluée à 77,255 kilomètres carrés.

Elle est divisée en deux territoires : la république d'Haïti proprement dite, ou ancienne partie française de l'île, avec une population de 550,000 habitants, et la république dominicaine, qui est l'ancienne partie espagnole de l'île, avec une population de près de 300,000 habitants.

La république d'Haïti a pour capitale Port-au-Prince. Le siège du gouvernement dominicain est Santo-Domingo.

Nous ne parlerons que d'Haïti et de sa capitale.

Ici la population de pure race noire, sur laquelle on compterait à peine un million de blancs, parle notre langue, possède une constitution politique modelée sur la nôtre, a adopté notre code et conservé pour notre pays l'attachement le plus sincère, et à l'occasion le plus démonstratif.

Il est cependant un article de la constitution haïtienne qui intéresse tous les pays et qui mérite d'être plus particulièrement signalé. L'article 8 déclare « le droit d'asile dans les légations ou les consulats, sacré et inviolable ».

Nous ne croyons pas qu'aucun autre pays du monde entier puisse donner l'équivalent de cet article constitutionnel, d'autant qu'à Haïti il est toujours scrupuleusement respecté. A vrai dire, les plus belles choses ne sont pas toujours les meilleures !

Mais nous n'avons pas à nous attarder ici à des réflexions sur la Constitution haïtienne, pas plus qu'à refaire l'histoire de

cette république nègre. Cela nous entraînerait trop loin.

Qu'il nous suffise de répéter qu'il s'agit d'un pays profondément ami de la France; d'un pays doublement intéressant parce qu'il est jeune, parce qu'il a souffert et parce qu'il appartient à une race qui, par sa bonté, sa douceur et même sa gaieté, mérite notre amitié comme elle mérite l'attention de tous ceux qui pensent que la solidarité humaine fait un devoir aux plus forts de tendre la main aux plus faibles !

Parlons donc tout de suite de Port-au-Prince, la capitale d'Haïti, la ville qui centralise le plus et le mieux aujourd'hui la vie des Haïtiens. Aussi bien la ville de Cap-Haïtien, l'ancienne capitale, de Cap-François, comme on l'appelait au dix-septième siècle, à l'époque de sa prospérité, n'existe plus qu'à l'état de ruines et de tristes souvenirs.

« Voici, dit M. La Salve, au fond d'un golfe profond, sur des grèves basses, la capitale d'Haïti, vaste agglomération de cases de bois et de halles en briques, dressées, à côté d'amas de ruines, le long de rues larges, se coupant à angle droit, mais sans noms, sans numéros, véritable labyrinthe où l'étranger s'égarait et se perd. »

Des mornes, rangés en cercle derrière la ville, étendent vers elle leurs pentes où l'on distingue de nombreuses habitations qui ressemblent de loin à des fleurs blanches répandues sur le gazon vert foncé. Le plus haut de ces mornes porte, comme un diadème le fort Alexandre, du haut duquel la vigie signale les navires qui viennent au port.

« Appellez l'Hôpital par son fondateur, M. de la Caze, en 1741, cette ville doit son nom de Port-au-Prince, suivant Charlevoix, à M. André, commandant du vaisseau le Prince, qui y aborda en 1706; et au dire du comte d'Estre, aux îlots du Prince situés dans sa rade. »

« Sa position topographique, favorable aux relations avec les quatre départements dont se compose administrativement Haïti; sa proximité de la riche plaine du Cul-de-Sac, dont les produits alimentent ses marchés, furent les motifs

de la préférence qui lui a été accordée, au préjudice du Cap. On évalue sa superficie à 900,000 mètres carrés, divisés en cent et demi îlots inégaux. Les rues au nombre de vingt-six, sont larges de 30 à 33 mètres, mais mal entretenues. Les ménages en font l'épave collecteur des balayures de leurs cuisines.

« Pour pénétrer dans les maisons on est obligé de passer des ruisseaux où crouillent des eaux infectes, sur des passerelles vermoulues si peu sûres que sous les pas elles semblent criées de passer à côté. Si la pluie vous surprend au milieu de la rue, gardez-vous bien de quitter la chaussée pour chercher l'abri des galeries.

L'élévation du sol qui ne forme pas trottoir continu varie devant chaque maison. Il est, de plus, coupé de petits fossés qui séparent les propriétés. En marchant sous les galeries, on s'expose soit à tomber dans un trou, soit à se heurter aux piliers et les suites d'une chute ou d'un choc peuvent être également funestes.

Plusieurs places ornent la ville. Ses quatre principales portent les noms de Péron, de l'Indépendance, de Vallière, de Goffard. Surcette dernière, entourée d'une grille, s'élèvent un kiosque et quelques escalabrous auprès desquels gisent, dans l'herbe, leurs statues renversées. Les autres sont couvertes d'ajoups, boutiques foraines sous lesquelles les détaillants tiennent le marché le samedi. La plupart des fontaines, que l'on doit à Barbé de Marbois, sont en mauvais état. Souvent il n'y en a qu'une à laquelle puissent s'approvisionner d'eau les porteurs qui la transportent sur la tête à domicile dans des quarts, petits barils dont le contenu coûte de cinq à dix centimes forts, selon la rareté.

« L'église, pompeusement décorée du titre de cathédrale, a été réparée sous le règne de l'empereur Soulooué. Derrière elle, est situé le palais épiscopal entre cour et jardin.

« Le Palais-National, terminé en 1772, n'existe plus. Salmave le fit sauter en le quittant. Le président de la république haïtienne loge effectivement dans sa demeure personnelle. A sa porte on

voit les soldats de la garde couchés à l'ombre sur des bancs ou sur des dalles. Leurs pacifiques fusils réunis en faisceaux veillent tout seuls sur le chef de l'Etat.

« Les prisons, l'hôpital, l'arsenal, le lycée, la douane, les écoles, les secrétariats d'Etat, les tribunaux, édifices qui n'ont que le nom, sont dispersés dans l'enceinte. Tous exigent des réparations. « Primitivement, on bâtissait en pierre. Ce mode de construction fut abandonné après le tremblement de terre, survenu en 1751, lequel était un bercement en comparaison de celui de 1770, beaucoup plus désastreux.

« La population logea plusieurs mois sous ses tentes. Pour prévenir la disette, le comte de Nolivos, gouverneur général, et le président de Bongars, intendant, requièrent les vaisseaux en rade de fournir du pain jusqu'à ce qu'on eût reconstruit les fours. Les habitants des quartiers circonvoisins, moins éprouvés, envoyèrent avec la plus grande générosité des vivres de toute espèce.

« Dans la suite, une ordonnance de police enjoignit à tous les citoyens d'élever leurs demeures en bois. C'était éviter un danger pour s'exposer à un autre non moins destructeur, tout aussi terrible et surtout plus fréquent, le feu. Les incendies de la Saint-Pierre 1784, du 21 novembre 1784, du 25 août 1820, du 16 décembre 1822, etc., ont tour à tour dévoré la ville en totalité ou en partie.

« Menacés à chaque instant par ce second danger, les propriétaires afin de ne pas être surpris par la brigue, ce qui n'empêche pas le Port-au-Prince d'être tout en flammes, deux fois par an au moins.

« Nous avons dit plus haut le pitoyable état dans lequel se trouve le Port-au-Prince. Cela n'empêche qu'on y trouve des voitures de Place fort commodes d'ailleurs, au prix de 1 franc la course. Bien plus il y a un réseau de tramways !

« D'autre part, on y circule beaucoup à cheval, et il est curieux de voir aux portes des magasins quantité de chevaux attachés qui attendent leurs cavaliers.

Il y a à Port-au-Prince plusieurs marchés. « Le plus grand, dit M. de Molinari

qui se tient sur une vaste place nue et boueuse en face de la cathédrale, est peut-être le mieux approvisionné des Antilles. Haïti produit en effet, grâce à la diversité de ses climats, étages le long des hauts mornes, les légumes et les fruits de la zone tempérée avec ceux de la zone torride. Ses artichauts sont renommés et l'on y récolte des raisins dignes de la terre promise. Des groupes de politiciens et de solliciteurs agités, un poste de soldats vêtus de cotonnade bleue, avec un képi bordé de rouge, des sandales aux pieds ou simplement pieds nus, une douzaine de fusils au cran, signalent les ministères, et en particulier, le ministère de la guerre et de la marine. Mais le seul édifice sur lequel les regards s'arrêtent avec plaisir, c'est le collège Saint-Martial, au fond d'un jardin où fleurissent d'énormes touffes violettes de bougainvilliers dans les intervalles d'une rangée d'élégants palmiers. Le tramway fait un coude devant le collège Saint-Martial et nous amène au Champ de Mars, vaste prairie bordée d'un côté par des villas, et où j'aperçois l'enseigne de l'hôtel de Bellevue, le seul hôtel confortable du Port-au-Prince. »

« En somme, pour tous les voyageurs, la capitale d'Haïti, qui compte cependant près de 30,000 habitants, a un aspect déplorable qui cause une impression des plus défavorables. C'est qu'aux tremblements de terre et aux incendies sont venues se joindre, depuis près d'un demi-siècle, des émeutes et des révolutions ! Ses finances s'en sont naturellement ressenties, et les travaux publics ont été aussi négligés que possible.

« La religion à Port-au-Prince comme dans tout Haïti, est le culte catholique, représenté par une centaine de prêtres, tous Bretons, c'est-à-dire Français. L'instruction y est, d'ailleurs, en majeure partie aux mains de l'élement français.

« Nous terminerons par les lignes suivantes écrites par M. de Molinari, et qui nous semblent résumer complètement, avec la physionomie locale, les motifs de haute valeur qui sollicitent notre intérêt en faveur de la république haïtienne :

« On a entrepris, dans ces dernières années, de conquérir des colonies, en vue

apparemment d'étendre les débouchés commerciaux et l'influence politique de la France, et l'on a dépensé dans ce but beaucoup de sang et d'argent. Voici un pays qui abonde en ressources naturelles en tous genres, une île merveilleuse où nous pourrions, sans bourse délier, regagner une situation prépondérante, et nous ne paraissions pas nous en soucier. C'est tout au plus si nous savons que l'on parle français à Haïti, que le culte et l'éducation y sont entre des mains françaises, et qu'on y est fier d'avoir appartenu à la France. A la vérité, pas plus que les Canadiens, les Haïtiens ne se soucient d'acquiescer une indépendance qui leur a coûté cher, et peut-être a-t-on tort de ne pas les rassurer entièrement de ce côté. Mais le jour où sans s'embarrasser d'un protectorat officiel, la France voudra prêter à la république noire l'assurance efficace de ses capitaux et de son industrie, où ses capitalistes et ses ingénieurs iront établir à Haïti un réseau de télégraphes et de chemins de fer, installer des usines à café, exploiter les forêts de bois précieux, sans parler des richesses minières, elle y trouvera au-delà de ce qu'elle a perdu à Saint-Domingue. Cependant elle fera bien de se hâter : si les prêtres et les religieux français sont en train de refaire la conquête morale d'Haïti, les Allemands commencent à en faire la conquête économique et financière. Les maisons allemandes tiennent déjà le haut du pavé à Port-au-Prince. La banque d'Haïti fondée par des Français, est dirigée aujourd'hui par des Allemands. La plus importante des usines à café appartient à des négociants de Hambourg, et c'est à Hambourg que les gens pratiques et prévoyants envoient depuis quelques années leurs enfants pour y apprendre le commerce. Nous avons sans doute une avance considérable sur les Allemands, nous possédons la sympathie de la population, nous tenons entre nos mains le culte et l'éducation et, en grande partie encore, le commerce extérieur, mais nous sommes-ils de la fable le Lièvre et la tortue, et ne nous attardons pas en chemin. »

Louis SEVRIN.

On reçoit dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

IMMEUBLES A VENDRE

Etude de M^e FICQUEUX, notaire à Bohain (Aisne).

MAISON

bourgeoise ayant servie à la fabrication des des tissus, avec cour, jardins, verger, vestes bâtiments, le tout sis à Seboncourt, canton de Bohain, arrondissement de Saint-Quentin.

FILATURE DE COTON

A VENDRE

ETABLISSEMENT

LE MATÉRIEL

MALTERIE

ROSENDAEL-LES-BAINS

MAISON

MAISON

MAISON

MAISON

Etude de M. GHESQUIÈRES, notaire à Tourcoing, rue Saint-Jacques, 76.

MAISON

TERRAIN

TERRAIN

WATRELOS

FERME

A VENDRE

VENTE

USINE

VENTE

MALTERIE

VENTE

MAISON

MAISON

MAISON

MAISON

MAISON

A vendre USINE propre à 1^{er} ordre, très belle situation, située sur rive, à 4 km. de Roubaix, moteur et générateur v. imp. Belles constructions, terrain boisé. Prix total 210,000 fr. S'ad. p^r cent. et visiter à M. Combaux, cité Rougemont, Paris, 19361

A VENDRE UNE MAISON

Ventes diverses

A VENDRE D'OCCASION

Immeubles à louer

PATURES A LOUER

Demandes & offres d'EMPLOI

REPRÉSENTATION

EMPLOI

AVIS DIVERS

C^o DU GAZ DE ROUBAIX

AVIS DIVERS

CAPITAUX

CIDRE DE NORMANDIE

Coulon-Cuvellier

Location de services de table

Carrelages céramiques

TEINTURERIE SONNEVILLE

Usine à vapeur à Fives-Lille

IMPRESSON SUR TOUS TISSUS en TOUTES NUANCES

TEINTURES

SAISON D'ÉTÉ 1889

Magasin Général

LILLE

CHAPEAUX DE PAILLE

CHAPEAUX DE PAILLE